

VONCERT OPEN END en USD sur le Digital Marketplaces Performance-Index

DESCRIPTION DU PRODUIT

Ces VONCERT Open End illustrent comme certificats tracker l'évolution du "Digital Marketplaces Performance-Index" (le sous-jacent). L'indice contient les actions d'entreprises qui montrent un chiffre d'affaires significatif dans le segment du marché digital. (Les informations au sujet du Digital Marketplaces Performance Index ainsi que le règlement des indices peuvent être consultés sur www.solactive.com.)

Ces instruments financiers sont considérés en Suisse comme des produits structurés. Ils ne sont pas assimilés à des placements collectifs au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont donc pas soumis aux dispositions de la LPCC ni au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Les investisseurs supportent le risque de crédit de l'Emetteur et du Garant.

Informations sur le Produit

Emetteur	Vontobel Financial Products Ltd., DIFC Dubai (n'est pas soumis à une surveillance prudentielle et n'a pas de rating)
Keep-Well Agreement	Avec Bank Vontobel AG, Zurich (est soumis à la supervision de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, Moody's Counterparty Risk Assessment A2 (cr); lire le texte complet dans le programme d'émissions)
Garant	Vontobel Holding AG, Zurich (Moody's A3)
Lead Manager	Bank Vontobel AG, Zurich
Agent payeur, lieu d'exercice et agent de calcul	Bank Vontobel AG, Zurich
Catégorie de produit ASPS	Certificat Tracker (1300). Voir également www.svsp-verband.ch
Sous-jacent	Digital Marketplaces Performance-Index (plus de détails sur le sous-jacent, voir plus bas)
Agent de calcul	Solactive AG, Guiollettstr. 54, D-60325 Frankfurt am Main
Prix de référence de l'indice	USD 100.00
Prix d'émission	USD 101.50 (commission d'émission USD 1.50 comprise)
Prix de référence du certificat	USD 100.00
Ratio	1
Fixing initial	29 juillet 2016, cours de clôture
Date de paiement	5 août 2016
Durée de vie	Open End
Monnaie de référence	USD; l'émission, le négoce et le remboursement s'effectuent dans la monnaie de référence
Valeur suisse / ISIN / Symbole	32760566 / CH0327605660 / ZDMAAV

Constituants du Digital Marketplaces Performance-Index au fixing initial	Action	Bourse	ISIN	Monnaie	Pondération	Actions par VONCERT
	Adobe Systems Inc.	Nasdaq	US00724F1012	USD	5.555%	0.056770
	Alibaba Group Holding-Sp ADR	NYSE	US01609W1027	USD	5.555%	0.067356
	Amazon.Com Inc.	Nasdaq	US0231351067	USD	5.555%	0.007321
	Cme Group Inc.	Nasdaq	US12572Q1058	USD	5.555%	0.054338
	Ctrip.Com International-ADR	Nasdaq	US22943F1003	USD	5.555%	0.127217
	Deutsche Boerse AG	Xetra	DE0005810055	EUR	5.555%	0.066144
	Ebay Inc.	Nasdaq	US2786421030	USD	5.555%	0.178291
	Expedia Inc.	Nasdaq	US30212P3038	USD	5.555%	0.047626
	Fiserv Inc.	Nasdaq	US3377381088	USD	5.555%	0.050340
	Hong Kong Exchanges & Clear	Hong Kong	HK0388045442	HKD	5.555%	0.225122
	Intuit Inc.	Nasdaq	US4612021034	USD	5.555%	0.050055
	MoneySupermarket.Com	London	GB00B1ZBKY84	GBP	5.555%	1.401791
	Netflix Inc.	Nasdaq	US64110L1061	USD	5.555%	0.060883
	Paypal Holdings Inc.	Nasdaq	US70450Y1038	USD	5.555%	0.149182
	Priceline Group Inc/The	Nasdaq	US7415034039	USD	5.555%	0.004113

Rea Group Ltd	Australia	AU000000REA9	AUD	5.555%	0.111988
Rightmove Plc	London	GB00B2987V85	GBP	5.555%	0.103292
Zillow Group Inc.	Nasdaq	US98954M1018	USD	5.555%	0.140968

Montant du remboursement	Le montant du remboursement par VONCERT Open End à la date de résiliation correspond au prix de référence du certificat multiplié par le ratio et par le facteur de performance, éventuellement converti dans la monnaie de référence: Montant du remboursement = Prix de référence du certificat * Ratio * facteur de performance
Facteur de performance	Le facteur de performance du sous-jacent à la date de résiliation correspond à la performance du sous-jacent déduite des frais de gestion. Il est calculée par la formule suivante: $\prod_t \left(\frac{B_t}{B_{t-1}} - \text{Frais} \frac{d_t}{360} \right)$ Ou: t sont les jours de négoce pendant la durée de vie du VONCERT Open End B _t est le prix de référence du sous-jacent à la fin du jour de négoce t (B ₀ = prix de référence du sous-jacent au fixing initial) Frais son les frais de gestion d _t est le nombre de jours calendriers entre t-1 et t.
Prix de référence	Est le cours de clôture du sous-jacent déterminé par l'agent de calcul à un jour de négoce
Frais de gestion	1.2% p.a.
Protection contre le risque de change	Non

Informations Supplémentaires

Taille d'émission	200'000 VONCERT Open End, la taille peut être augmentée
Droit de résiliation de l'émetteur	L'émetteur a le droit de résilier chaque semestre le deuxième mercredi des mois de janvier et juillet (première fois en janvier 2017), tous les VONCERT Open End en circulation en vue d'un remboursement anticipé (« date de résiliation ») sous réserve d'un délais de préavis de 1 mois. Il n'est pas tenu d'indiquer les motifs de cette résiliation. Dans ce cas, le VONCERT Open End échoira de manière anticipée. En cas de résiliation, la détermination du montant remboursé est effectuée à la date de résiliation correspondante. Le remboursement intervient en date valeur cinq jours ouvrables bancaires à compter de la date de résiliation. Si l'émetteur estime que des ajustements de l'indice prévus ou déjà entrepris sont susceptibles d'entraver la continuité du VONCERT Open End, il peut également résilier les VONCERT Open End à tout moment et sans préavis avec un délai de résiliation qu'il détermine lui-même. L'annonce en ce sens doit être communiquée le plus rapidement possible et indiquer le délai de résiliation déterminant pour le calcul du montant de remboursement.
Droit de résiliation de l'investisseur	Outre la possibilité de vendre ses VONCERT Open end pendant les heures de négoce correspondantes en bourse ou hors bourse, l'investisseur a le droit, sous réserve d'une résiliation préalable de la part de l'émetteur, d'exercer ses VONCERT Open end chaque troisième mercredi des mois janvier et juillet (première fois en janvier 2017). La déclaration d'exercice doit parvenir à l'agent de calcul au plus tard cinq jours ouvrables bancaires avant le jour d'exercice par téléphone ou fax (Bank Vontobel AG Zurich; Téléphone No: 0041-58 283-7898, Fax No: 0041-58-283-5545).
Clearing / Settlement	SIX SIS AG
Cotation	Sera demandée auprès de la SIX Swiss Exchange (segment principal).
Publication de communiqués et ajustements	Tous les communiqués relatifs aux produits à l'attention des investisseurs ainsi que les ajustements des conditions des produits (p. ex. suite à des corporate actions) sont publiés dans la rubrique « Historique produit » du produit correspondant sur www.derinet.ch et, concernant les produits cotés à la SIX Swiss Exchange, également sur www.six-swiss-exchange.com conformément aux directives applicables.
Marché secondaire	Pendant toute la durée de vie du produit, la Banque Vontobel AG assure un marché secondaire. Les cours journaliers indicatifs de ce produit sont disponibles sur www.derinet.ch .
Investissement minimum	1 VONCERT Open End
Quantité de négoce minimum	1 VONCERT Open End
Traitement fiscal Suisse	Les dividendes et autres distributions réinvestis dans l'Index représentent un produit financier imposable et sont soumis à l'impôt sur le revenu en Suisse. Chaque année, l'agent de calcul fait parvenir à l'AFC les comptes annuels nécessaires. Pas d'impôt anticipé ni de frais d'émission. Les transactions sur le marché secondaires ne sont pas soumises au droit de timbre suisse. Ce produit n'est pas soumis à la fiscalité de l'épargne dans l'UE pour les agents payeurs suisses (out-of-scope: TK9). L'imposition mentionnée est un résumé non exhaustif du traitement fiscal en vigueur pour les investisseurs privés domiciliés en Suisse et ne fait pas foi. Les conditions spécifiques afférentes aux investisseurs ne sont toutefois pas prises en compte. On retiendra que la législation fiscale suisse et/ou étrangère ainsi que la pratique déterminante de l'administration fiscale suisse et/ou étrangère peuvent être modifiées à tout moment. En outre, de nouvelles obligations en matière d'impôts ou de taxes peuvent être prévues (éventuellement avec un effet rétroactif). Le prélèvement et le transfert sur l'investisseur d'autres impôts et prélèvements tels que les taxes sur les transactions (à l'étranger), les impôts à la source et/ou les prélèvements libératoires sont exclusivement réservés (à ce sujet,

voir également les précisions du programme d'émission en matière de droit fiscal). Il est recommandé aux investisseurs potentiels de s'adresser à leur conseiller fiscal personnel pour évaluer les conséquences fiscales de l'achat, de la détention, de la vente ou du remboursement de ce produit, notamment dans le cadre d'une juridiction étrangère.

Titres	Les produits structurés sont émis sous la forme de droits-valeurs non matérialisés. Pas de titres, pas d'impression.
Résiliation anticipée	Possible uniquement pour des raisons fiscales ou autres raisons exceptionnelles (comme décrit plus en détail dans le programme d'émission).
Droit applicable et for	Droit Suisse / Zurich 1, Suisse
Surveillance prudentielle	En tant qu'une banque avec surveillance prudentielle, Bank Vontobel AG est soumise à la surveillance individuelle d'une banque par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Cette dernière soumet par ailleurs Vontobel Holding AG et Vontobel Financial Products Ltd., en tant que sociétés du Groupe, à une surveillance de groupe complémentaire sur base consolidée. Vontobel Financial Products Ltd. est inscrite au registre du Dubai International Finance Centre en tant que société non réglementée. Ni Vontobel Financial Products Ltd. ni Vontobel Holding AG ne sont des intermédiaires financiers avec surveillance prudentielle en sens de l'art. 5 para. 1 let. a num. 1.-4. du LPCC.
Indicateurs de frais	Vontobel estime que l'Issuer Estimated Value (IEV) de ce produit s'élève à 98.50%, soit un Total Expense Ratio (TER) de 1.50%. Ce TER inclut une commission de distribution jusqu'à 1.00%.
Description du sous-jacent Digital Marketplaces Performance-Index	<p>Le Digital Marketplaces Performance-Index est un indice de Solactive AG. L'indice contient les actions d'entreprises qui montrent un chiffre d'affaires significatif dans le segment du marché digital.</p> <p>Le règlement des indices ainsi que d'autres informations au sujet de l'indice peuvent être consultés gratuitement sur www.solactive.com.</p> <p>Type d'indice: Performance-Index</p> <p>Devise de l'indice: USD; un point de l'indice correspond à USD 1.00</p> <p>Agent de calcul: Solactive AG, Guiollettstr. 54, D-60325 Frankfurt am Main, Allemagne</p> <p>Identification: ISIN: DE000SLA2BX9 / RIC: .DMARKET / WKN: SLA2BX</p> <p>Performance: consultable sur www.solactive.com</p> <p>Détails du calcul de l'indice: consultables sur http://www.solactive.com</p> <p>Ajustements dans le calcul de l'indice: consultables sur http://www.solactive.com</p> <p>Indication de licence:</p> <p>Le Digital Marketplaces Performance-Index est calculé par Solactive AG ("Concédant de licence"). Le concédant ne soutient, ne garanti, ne vent ni ne fait la promotion en aucune façon des VONCERT Open End sur le Digital Marketplaces Performance-Index et décline toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Le concédant n'offre encore pas garantie ou assurance expresse ou tacite, ni en ce qui concerne les résultats d'une utilisation de l'indice ni en ce qui concerne au niveau de l'indice à un certain moment ou d'autre point de vue.</p>

PERSPECTIVES DE GAIN ET DE PERTE

Les VONCERT Open End sont des certificats tracker offrant la possibilité de participer en toute transparence à l'évolution d'un sous-jacent par le biais d'une transaction unique.

Le gain potentiel résulte de la différence positive entre le prix de vente/de remboursement réalisé et le prix d'achat. Les VONCERT ne génèrent pas de revenus réguliers. Pendant la durée du placement, la valeur des VONCERT est déterminée par l'évolution de cours du sous-jacent concerné resp. leur composants.

Une perte survient lorsque la vente ou le remboursement des VONCERT s'effectue à un cours inférieur au prix payé.

Un tel scénario peut se produire lorsque le sous-jacent connaît une évolution défavorable sous l'influence de certains facteurs déterminants pour la valeur, comme par exemple l'évolution des taux d'intérêt et les changements de notation/solvabilité des composantes du panier. De ce fait, le cours des VONCERT peut être bien inférieur au prix d'émission/d'achat pendant la durée du placement et/ou à maturité, et entraîner une perte dans le même ordre de grandeur. Les VONCERT Open End n'ont pas de protection du capital. Une perte à concurrence du capital investi ne peut pas être exclue.

Hypothèses et restrictions relatives aux scénarios de marché

Les scénarios de marché décrits ci-après ont pour vocation de fournir aux investisseurs un aperçu simplifié des principaux éléments qui influencent la performance du certificat. Pour une analyse précise des scénarios de gain et de perte, il est impératif de se référer aux formules et définitions contenues dans le termsheet (par exemple à la section "Remboursement"), car les présents scénarios ont été simplifiés pour une meilleure compréhension. A l'exception des certificats pour lesquels l'un des éléments suivants est désigné comme sous-jacent (certificat sur devises ou taux, par exemple), les effets de ces facteurs de risque sont exclus de la présentation simplifiée des scénarios.

- Risques de change
- Risques de taux
- Risques de volatilité
- Risque d'émetteur
- Les frais et commissions liés au certificat ainsi qu'à son acquisition et à sa détention

Scénarios de marché

Gain maximum: Performance du sous-jacent

Perte maximum: 100%

Scénario positif:

Performance indicative du certificat: 0% jusqu'à la performance du sous-jacent

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Participation proportionnelle à la hausse du cours

Break even

Performance indicative du certificat: 0%

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Cours de clôture du sous-jacent = niveau de référence au moment de l'investissement

Scénario négatif:

Performance indicative du certificat: Possibilité de perte intégrale

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Le cours de clôture du sous-jacent est inférieur au niveau de référence au moment de l'investissement

PRINCIPAUX RISQUES POUR LES INVESTISSEURS

Risque de devise

Si le ou les sous-jacents(s) est/sont libellé(s) dans une autre devise que la devise de référence du produit, les investisseurs doivent retenir, d'une part, que ces sous-jacents peuvent comporter des risques en raison des fluctuations de change, et d'autre part, que le risque de perte ne dépend pas uniquement de l'évolution des sous-jacents, mais est également lié à l'évolution défavorable de l'autre/des autres devise(s). Ceci n'est pas valable pour les produits dotés d'une protection contre le risque de change (structure Quanto).

Risques de marché

L'évolution des valeurs mobilières sur le marché dépend en particulier de la tendance suivie par les marchés des capitaux, qui sont eux-mêmes influencés par la situation générale de l'économie mondiale ainsi que les conditions cadres politiques et économiques en vigueur dans les pays concernés (risque de marché). Les facteurs modifiant les prix du marché tels que les taux d'intérêt, les cours des matières premières ou les volatilités peuvent avoir un impact négatif sur l'évaluation du sous-jacent ou du produit structuré. En outre, il existe le risque que des dysfonctionnements du marché (interruptions du négoce ou des bourses, suspension du négoce) ou d'autres événements non prévisibles surviennent pendant la durée du placement ou à l'échéance des produits structurés au niveau des sous-jacents les concernant et/ou des bourses ou des marchés auxquels ils appartiennent. De tels événements peuvent avoir une influence sur la date du remboursement et/ou la valeur des produits structurés.

En cas de restrictions de commercialisation, de sanctions et de situations similaires et aux fins du calcul de la valeur du produit structuré, l'émetteur est en droit de prendre en compte, à sa discrétion, les sous-jacents concernés à la dernière valeur négociée ou à une juste valeur qu'il a déterminée librement, voire de les considérer comme sans valeur, et/ou d'interrompre la fixation du prix du produit structuré ou de liquider ce dernier de manière anticipée.

Risques liés au marché secondaire

L'émetteur ou le lead manager prévoient de maintenir régulièrement des cours d'achat et de vente dans des conditions de marché normales. Toutefois, ni l'émetteur ni le lead manager ne sont tenus d'offrir des cours d'achat et de vente aux investisseurs pour des volumes déterminés d'ordres ou de titres. Il n'existe aucune garantie quant à une liquidité donnée ou un spread donné (i.e. l'écart entre les prix d'achat et de vente), de sorte que les investisseurs n'ont pas l'assurance de pouvoir acheter ou vendre les produits structurés à un moment donné ou à un cours donné.

Risque d'émetteur

La valeur des produits structurés peut non seulement dépendre de l'évolution du sous-jacent, mais également de la solvabilité de l'émetteur/du garant qui peut évoluer pendant la durée du produit structuré. L'investisseur est exposé au risque de défaut de l'émetteur/du garant. De plus amples informations sur la notation de Vontobel Holding AG et de Bank Vontobel AG sont disponibles dans le programme d'émission.

Classification

Ces instruments financiers sont considérés en Suisse comme des produits structurés. Ils ne sont pas assimilés à des placements collectifs au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont donc pas soumis aux dispositions de la LPCC ni au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Restrictions de vente

U.S.A., U.S. persons, UK

DIFC/Dubai : Ce document se rapporte à une „Exempt Offer“ conformément aux dispositions du Market Rules Module (MKT) de la Dubai Financial Services Authority (DFSA). Ce document ne doit être distribué qu'aux personnes autorisées à le recevoir selon la Rule 2.3.1 MKT. Aucune autre personne ne doit recevoir ce document ni s'en prévaloir. La DFSA n'assume pas la responsabilité du contrôle ou de la vérification d'un quelconque document en lien avec une Exempt Offer. La DFSA n'a ni approuvé ce document, ni entrepris une démarche quelconque pour en vérifier le contenu et n'assume pas la responsabilité de telles mesures. Les valeurs mobilières auxquelles ce document fait référence peuvent être illiquides ou soumises à des restrictions concernant leur revente. Les acheteurs potentiels des valeurs mobilières proposées sont tenus de soumettre ces dernières à leur propre Due Diligence. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, vous être prié de consulter un conseiller financier autorisé.

Espace Économique Européen (EEE): Il est demandé aux investisseurs d'observer les restrictions de vente en vigueur: étant donné que ni le présent termsheet ni le programme d'émission ne satisfont aux exigences de la directive européenne sur les prospectus, des règlements d'exécution et des mesures nationales de transposition, les valeurs mobilières concernées ne peuvent faire l'objet d'une offre publique au sein de l'Espace économique européen (EEE) tant qu'aucun prospectus correspondant n'a été rédigé et approuvé par l'autorité de contrôle, sauf si: (a) l'offre s'adresse exclusivement à des investisseurs qualifiés, (b) l'offre s'adresse à moins de 150 investisseurs au total dans chaque Etat de l'EEE, (c) le montant minimum d'investissement s'élève à EUR 100.000 par investisseur ou la valeur nominale minimum des valeurs mobilières s'élève à EUR 100.000, ou (d) le prix de vente de l'ensemble des valeurs mobilières proposées est inférieur à EUR 100.000.

Autres informations concernant les risques

Veillez prendre connaissance des autres restrictions de vente et facteurs de risques détaillés dans le programme d'émission.

MENTIONS LEGALES**Documentation relative aux produits**

Seuls les termsheets publiés sur www.derinet.ch avec les communiqués et les ajustements y relatifs font foi.

La version originale de ce termsheet est rédigée en langue allemande; les versions en langue étrangère sont des traductions qui ne font pas foi. L'émetteur et/ou Bank Vontobel AG est habilité en tout temps à corriger les fautes de frappe, de calcul ou les erreurs manifestes contenues dans le présent termsheet, à procéder aux modifications rédactionnelles nécessaires ou à modifier/compléter les dispositions contradictoires ou lacunaires sans l'accord préalable des investisseurs.

Les conditions de produit du «Termsheet (Indication)» désignées comme telles sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées jusqu'à la date du fixing. L'émetteur n'a aucune obligation d'émettre le produit. Le «Termsheet (Final Terms)», qui est en général rédigée lors du fixing initial, contient un résumé des principales conditions définitives et informations et constitue les «Final Terms» conformément à l'art. 21 du Règlement complémentaire de cotation des instruments dérivés de la SIX Swiss Exchange. Avec le programme d'émission en vigueur actuellement, enregistré auprès de la SIX Swiss Exchange (le «programme d'émission»), les „Final Terms” constituent le prospectus de cotation complet au sens du Règlement de cotation. En cas de divergences entre le présent termsheet et le programme d'émission, les dispositions des "Final Terms" priment.

Pour les produits structurés non cotés à la SIX Swiss Exchange, le termsheet (Indication) constitue le prospectus simplifié provisoire et le termsheet (Final Terms) constitue le prospectus simplifié définitif au sens de l'art. 5 de la loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC). En complément à ce qui précède (à l'exception des dispositions déterminantes pour une cotation), les investisseurs sont priés de se référer au programme d'émission, notamment aux mentions de risques détaillées qu'il contient, aux "General Terms and Conditions" et aux descriptions des catégories de produits correspondantes.

Tous les documents peuvent être commandés gratuitement pendant toute la durée de vie du produit structuré auprès de Bank Vontobel AG, Financial Products Documentation, Bleicherweg 21, 8002 Zurich (téléphone: +41 (0)58 283 78 88, fax: +41 (0)58 283 57 67). Les termsheets peuvent en outre être téléchargés sur le site Internet www.derinet.ch.

Vontobel décline expressément toute responsabilité pour les publications sur d'autres plateformes Internet.

Autres indications

Cette présentation et les indications qu'elle contient ne constituent pas une recommandation du sous-jacent cité; elles n'ont qu'un but informatif et ne représentent ni une offre, ni une invitation à faire une offre ou une recommandation en vue de l'achat de produits financiers. Toutes les indications sont fournies sans garantie. Elles ne sauraient dispenser d'un conseil indispensable avant d'effectuer toute opération portant sur des produits dérivés. Seul l'investisseur qui connaît tous les risques que comporte l'opération envisagée, et qui est en mesure, économiquement parlant, d'assumer les pertes qui pourraient en résulter, devrait envisager la réalisation de telles opérations. Nous vous renvoyons en outre à la brochure «Risques particuliers dans le commerce de titres» que vous pouvez commander auprès de notre institut. Dans le cadre de l'émission et/ou de la distribution de produits structurés, les sociétés du Groupe Vontobel peuvent indemniser directement ou indirectement des tiers pour des montants variables. Ces provisions sont escomptées dans le prix d'émission. Sur demande, votre organisme de distribution vous fournira de plus amples informations à ce sujet. Pour toute question relative à nos produits, nous nous tenons à votre disposition les jours ouvrables bancaires de 08h00 à 17h00 au numéro de téléphone +41 (0)58 283 78 88. Veuillez noter que toutes les conversations sur cette ligne sont enregistrées. Lors de votre appel, nous considérons que vous acceptez cette procédure.

Modifications significatives depuis le dernier rapport annuel

Sous réserve des indications fournies dans le présent termsheet et le programme d'émission, aucune modification significative n'est intervenue au niveau de la situation patrimoniale ou financière de l'émetteur/du garant depuis la date de référence ou la clôture du dernier rapport annuel ou du rapport intermédiaire de l'émetteur ou, le cas échéant, du garant.

Responsabilité relative au prospectus de cotation

Bank Vontobel AG est responsable du contenu du prospectus de cotation et déclare présentement que, à sa connaissance, les indications fournies sont exactes et qu'aucune information importante n'a été omise.

Zurich, le 29 juillet 2016

Bank Vontobel AG, Zurich

Votre conseiller/-ère clientèle se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.



Private Banking
Investment Banking
Asset Management

Performance creates trust

Bank Vontobel AG
Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zürich
Telefon +41 (0)58 283 71 11
Internet: <http://www.derinet.com>

Banque Vontobel SA,
Rue du Rhône 31, CH-1204 Genève
Téléphone +41 (0)58 283 26 26
Internet: <http://www.derinet.com>